

Renouvellement LE MAG

Le magazine participatif du renouvellement urbain N°9 NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2017



40 ANS
Politique de la Ville

inventons les territoires de demain

AGENCE PAGE 14
ENTRE BILAN ET PERSPECTIVES

ICI PAGE 3

**TOULOUSE /
BAGATELLE
LE MAILLON VERT**



© ANRU / MYLIBOURGIAULT

POLITIQUE PAGE 5

Julien Denormandie,
secrétaire d'État chargé de
la Cohésion des territoires

AGGLOS PAGE 10

**CONVENTIONS,
PREMIÈRES
SIGNATURES !**

AILLEURS PAGE 15

URBACT
Partages au-delà
des frontières

NOUS PAGE 6



© VILLE DE SAINT-BENOÎT

**SAINT-BENOÎT - LA RÉUNION
UN QUARTIER RÊVÉ**

OUTILS PAGE 9

FONDS DE
CO-INVESTISSEMENT ANRU

**DU NORD
AU SUD**



ANRU

Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

    www.anru.fr

Le mot de la rédaction

Le Digimag a changé d'adresse !

Vous pouvez désormais y accéder sur www.digimag-anru.fr. Sur le fond, le magazine et les principes qui le fondent restent les mêmes. *Le Digimag* continue à vous proposer des versions enrichies des contenus publiés dans *Renouvellement*

Le Mag : articles prolongés, reportages photos, vidéos... Mais aussi et surtout, et c'est l'occasion de le rappeler, ces deux médias sont participatifs et continueront de l'être. Acteurs ou témoins du changement des quartiers, c'est vous qui les faites vivre ! Et parce que l'actualité du

renouvellement urbain est foisonnante, à tout moment, suivez-la, partagez-la, commentez-la sur les réseaux Twitter, LinkedIn, Youtube et Pinterest de l'ANRU !



Merci à vous !

Le numéro que vous avez entre les mains fait la part belle aux contributions que la rédaction a reçues tout au long de sa préparation. Aussi, nous avons souhaité mettre à l'honneur ceux qui font vivre ce magazine participatif.



7
Marion Brunie et Aline Vieau
Ville de Nanterre



8
Julie de Pimodan
Fluicity



8
Olivier Amiel
Ville de Perpignan



8
Rebecca Bouillou
La Vilette



8
Cassandre Schinelli
La Vilette



9
Fabrice Amic
ANRU



10
Nathalie Appéré
Ville de Rennes



11
Bernard Cornu
Grand Poitiers



11
Sébastien Bauger
Ville de Vierzon



11
Manon Ribaut
Ville de Pau



15
Perrine Cordero
URBACT

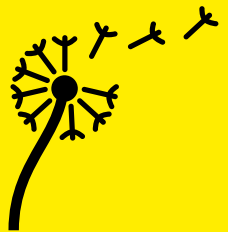


15
Simina Lazar
URBACT

→ APPEL À CONTRIBUTIONS

Pour un temps seulement

Le temps des chantiers de renouvellement urbain, les paysages des quartiers sont bouleversés et recomposés par les opérations de démolition/reconstruction. Racontez-nous les formes d'occupation éphémère qui ont été expérimentées sur ces délaisés temporaires afin de créer de l'animation, de la vie, sur ces territoires en mutation.



Ce pictogramme signale, dans **LE MAG** et dans **LE DIGIMAG**, les sujets et contenus que vous avez proposés à la rédaction et que nous publions.



Les articles avec cette mention renvoient à des contenus augmentés sur la version en ligne du magazine :

www.digimag-anru.fr

Magazine publié par l'ANRU, 69 bis rue de Vaugirard, 75006 Paris • **Directeur de publication** : Nicolas Grivel • **Directrice de la rédaction** : Élisabeth Broge • **Rédacteur en chef** : Jean-Denis Espinas • **Secrétaire de rédaction** : Gabriel Henry • **Coordination éditoriale** : direction de la communication de l'ANRU • **Ont contribué à ce numéro** : Alessandro Casamento, Jérôme Denery, Jean-Denis Espinas, Gabriel Henry, Françoise Sigot • **Conception & réalisation** : à vrai dire la ville • **Graphisme** : Flgraf / François Lemaire • **Impression** : édiphisme • Imprimé sur papier recyclé

TOULOUSE *QUARTIER BAGATELLE*

BONUS
WEB

Longtemps enclavé et malade de son image, le quartier Bagatelle a connu en dix ans une première métamorphose. La composante végétale, pensée comme liant, n'y est pas étrangère.

© VILLE DE TOULOUSE



Signature
de la convention
2005

13 829
habitants

180 M€
montant de
l'investissement
global

33 M€
montant
de la participation
de l'ANRU

968 logements
démolis

735 logements
neufs construits
dont

211 logements
en accession sociale
ou libre

Dans ce secteur sud-ouest de l'agglomération toulousaine, Bagatelle est le premier quartier à avoir bénéficié du soutien de l'ANRU pour se réinventer. « Il était coupé des quartiers environnants et du reste de la ville, explique Séverine Graniou-Proudhom, responsable du Pôle Renouvellement Urbain à la Ville de Toulouse. Il concentrait des problèmes sociaux et n'avait pas bonne presse ».

STRUCTURER L'ENSEMBLE

Le projet de renouvellement urbain, initié en 2005, s'appuyait sur trois orientations principales : désenclaver, évidemment, ce morceau de ville en le reliant notamment aux territoires environnants — La Faourette, Papus, Tabar et Bordelongue —, valoriser les espaces verts existants pour constituer une trame verte à l'échelle de Bagatelle comme du Grand Toulouse, et lui redonner une identité propre.

« Bagatelle manquait d'éléments structurants, précise Séverine Graniou-Proudhom. Nous avons donc choisi de réhabiliter entièrement les espaces publics contigus en cœur de quartier, dont le Petit Bois. Ils ont été agrémentés de jardins familiaux et d'équipements sportifs, afin de créer à la fois des lieux de vie pour les habitants et un axe vert faisant le lien avec la ville ». Ces transformations ont été accompagnées de la création d'un centre commercial, livré en 2016, et de la restructuration de l'ancienne galerie commerciale située rue du Lot.

« Les opérations vont se poursuivre, avec des réhabilitations de logements et des travaux de voirie. Un village artisanal et une nouvelle mosquée sont aussi en projet. La physionomie du quartier a d'ores et déjà changé, mais nous allons devoir poursuivre les efforts avec le NPNRU », conclut Séverine Graniou-Proudhom.

zoom

Le Petit Bois, GRANDES QUALITÉS

Marqueur historique du quartier, le Petit Bois est un héritage des anciennes cultures maraîchères de Bagatelle. « Il fallait conserver ce lieu auquel les habitants étaient attachés. Il a été décidé de le réhabiliter, afin de créer un espace public de proximité et de qualité », précise Anissa Aouni, chargée d'opérations renouvellement urbain à la Ville de Toulouse. L'idée était également de le rattacher aux autres espaces verts du quartier, et plus largement, à la trame verte constituée à l'échelle de l'agglomération ». Le nouveau visage du Petit Bois s'est décidé avec les habitants, consultés dès 2012. Et aujourd'hui, à quoi ressemble-t-il ? Les arbres ont été préservés, complétés par de nouvelles essences et des massifs fleuris. Les cheminements piétons, le mobilier urbain et l'aire de jeux pour enfants, pour laquelle ces derniers avaient pu exprimer leurs souhaits, ont été réhabilités, enrichis d'une nouvelle aire de fitness. Quant à l'ancienne Maison de quartier, elle a été démolie fin 2015 pour laisser place à la nouvelle. « Vite adopté par les habitants, le Petit Bois est devenu un lieu devenu emblématique du nouveau Bagatelle », souligne Anissa Aouni.

STRASBOURG

PLACE AUX JEUNES !

Toboggans et autres jeux, tables de ping-pong, bancs... c'est un square de l'Île-de-France entièrement réaménagé, mais qui a conservé ses arbres, que les habitants de la Meinau ont pu découvrir au début de l'été. Les enfants y ont d'autant plus facilement trouvé leurs repères qu'ils avaient été consultés il y a deux ans. Ces usagers fervents du square ont pu jouer les urbanistes par le biais d'un concours d'idées lancé par la Ville. Le projet lauréat avait été désigné par les habitants au cours d'une fête de quartier.



© E. CEGARRA



© VILLE DE CONDÉ-SUR-L'ESCAUT

CONDÉ-SUR-L'ESCAUT

LE JARD JOUE COLLECTIF

Très attendu des habitants, le tout nouveau city-stade du quartier du Jard a été livré au début de l'été. De longue date, un équipement sportif de ce type manquait. Désormais, petits et grands peuvent se retrouver sur ce terrain multisport (football, basketball, handball...) au revêtement synthétique, installé sur une ancienne friche. Un boulodrome adjacent le complète. Très enthousiastes, les sportifs de tous niveaux se sont rapidement appropriés ce lieu de vie et de mixité.

NICE HABITAT DE CHOIX

L'Ariane fait le plein de logements neufs, à travers deux programmes récemment livrés de part et d'autre de la nouvelle rue Esther Poggio : les terrasses du Paillon, 68 logements en locatif social (avec des locaux commerciaux en rez-de-chaussée) proposés par Logirem et Arc-en-Ciel, 62 autres logements en accession maîtrisée proposés par Nexity. Le succès immédiat de cette opération a d'ailleurs encouragé le promoteur à lancer, dans ce même quartier, deux nouveaux programmes de 138 et 84 logements conçus par Architecture Studio.



© VILLE DE NICE



© AGGLOMÉRATION SEINE-ET-EURE

LOUVIERS UN MUR PAS COMME LES AUTRES

Initié en 2008, le renouvellement du quartier de Maison Rouge vient de s'achever. Le secteur s'est métamorphosé en se tournant résolument vers son environnement proche, qu'il soit naturel, avec forêt et coteaux, ou urbain, avec les autres quartiers de la ville. Une réalisation plutôt originale sous ces latitudes en émerge incontestablement : le fronton de pelote basque. À l'occasion de la journée célébrant la fin des travaux, ses 25 m² ont été intégralement ornés d'une fresque de l'artiste Olivier Bioche, en collaboration avec des enfants du quartier.

Entretien avec

Julien Denormandie,
secrétaire d'État auprès
du ministre de la Cohésion
des territoires

La politique de la Ville a 40 ans, quel regard portez-vous sur l'action menée durant cette période ?

La politique de la Ville, ce sont 40 ans d'efforts, de combats, qui n'ont certainement pas été vains : je pense par exemple à la création des zones d'éducation prioritaire, au vote de la loi SRU pour plus de mixité sociale, au lancement de la rénovation urbaine grâce à l'audace de Jean-Louis Borloo, à la création des Conseils citoyens... Mais 40 ans qui nous disent, aussi : ce n'est pas assez, il faut continuer !

Le Président de la République l'a rappelé, les quartiers sont et resteront une priorité du quinquennat. Nous nous sommes fixé un objectif très clair : continuer à briser les frontières sociales, économiques mais aussi physiques qui étouffent les quartiers.

Mais la politique de la Ville a-t-elle aujourd'hui les moyens de ses ambitions ?

La politique de la Ville ne doit pas être une politique d'exception et d'assistance. Elle doit engager l'ensemble des ministères pour un objectif d'intérêt général : permettre aux citoyens de réussir et de s'épanouir quel que soit leur lieu de résidence. C'est une des clés de notre réussite au ministère de la Cohésion des territoires.

Mais pour faire plus et traduire la priorité donnée aux quartiers par le gouvernement, le Président de la République et le Premier ministre ont annoncé une sanctuarisation en 2018 et sur toute la durée du quinquennat du budget de la politique de la Ville, représentant un effort de 430 millions d'euros chaque année qui permet de financer 8 000 associations et 4 000 adultes relais tous les ans.

Enfin, comme nous nous étions engagés, l'ANRU va voir ses crédits doubler afin de répondre dans les meilleures conditions aux attentes légitimes des élus porteurs de projets et des habitants. Passer le budget du NPNRU de cinq à dix milliards est une des



« CONTINUER À BRISER LES FRONTIÈRES QUI ÉTOUFFENT LES QUARTIERS »

clés de réussite pour réussir le désenclavement de ces quartiers. L'Etat accompagnera cet effort avec un milliard d'euros sur l'ensemble du programme.

L'emploi est toujours la première priorité des Français. Le gouvernement engage-t-il une action spécifique en faveur des habitants des quartiers, plus durement touchés par le chômage ?

La feuille de route fixée au ministère de la Cohésion des territoires par le Premier ministre est ambitieuse mais cruciale : il s'agit de réduire l'écart de taux de chômage entre les habitants de quartiers et ceux qui n'y vivent pas. Cet écart, qui est aujourd'hui de 2,5, est insupportable.

Au-delà des politiques volontaristes que le gouvernement déploie pour relancer l'emploi sur tout le territoire, nous aurons donc une action spécifique en faveur des quartiers avec notamment la mise en place d'emplois francs.

Quand une entreprise – peu importe où elle est située – embauchera un habitant de quartier prioritaire, elle bénéficiera d'une prime pour accompagner cette embauche. Ce sera une formidable opportunité pour briser l'assignation à résidence dont sont trop souvent victimes les jeunes de ces territoires. Nous travaillons en lien avec le ministère du Travail pour une mise en œuvre accélérée.

VALENCIENNES LE JARDIN D'EDEN

Quartier Dutemple, une ferme urbaine a été créée par et pour les habitants sur une ancienne friche urbaine avec le soutien de l'association « Les Cols verts ». Guillaume Colson, son co-fondateur, témoigne.

« Notre pari était de créer, dans un quartier prioritaire de Valenciennes, une ferme urbaine en accès libre. Sur le terrain mis à disposition par le bailleur social Société Immobilière du Grand Hainaut (SIGH), nous avons commencé par aménager 1 500 m² sans clôture. Après six mois d'exploitation, nous étendons nos installations aux 9 100 m² disponibles.

Sur une terre improductive à l'origine, on compte une quarantaine d'arbres fruitiers, 30 bacs en permaculture associant légumes, plantes aromatiques et fleurs, un poulailler, une zone de compostage, un lieu de vie sur le modèle des jardins ouvriers, à terme six serres froides de 100 m² chacune et bientôt un rucher. Tous les aménagements, de la conception aux plantations en passant par les installations, sont conduits en étroite collaboration avec les habitants.

Tous les produits récoltés sont « bio » et vendus exclusivement aux habitants des quartiers Chasse Royale, Dutemple et Saint Waast, au prix solidaire de 1 €/kg.

Trois salariés sont en insertion, l'un d'eux projette d'ailleurs de se lancer dans le maraîchage bio.

Un comité de recherche étudie les impacts environnementaux et sociologiques du projet : modification du biotope et effets sur la biodiversité, ouverture et interaction entre quartiers, changement des régimes alimentaires en liaison avec la santé des habitants, transformation de l'image du quartier...

Actuellement, la ferme urbaine est le fruit d'un partenariat public-privé. L'objectif, d'ici cinq à sept ans, est de transmettre sa gouvernance à un collectif d'habitants, dans des conditions leur permettant de pérenniser l'outil en pleine autonomie et poursuivre une activité économiquement viable sans financement public. »



SAINT-POL-SUR-MER

PLACE DU RÉEMPLOI

« En Rue » est une initiative qui prend sa source autour des résidences Guynemer et Jean Bart, grand ensemble au cœur des quartiers ouest, inscrits au titre du NPNRU. Clin d'œil à l'Agence nationale quasi éponyme, En Rue est « un projet social, urbain, culturel et artistique qui prend la forme d'un atelier des savoir-faire présents sur place », résume Patrick Le Bellec, responsable de la Mission art et espace public à la Ville de Dunkerque.

À partir de la récupération de mobiliers urbains déclassés, les habitants réinventent l'espace public au pied de leur immeuble dont l'usage premier s'est perdu au fil du temps. Cette écologie urbaine du réemploi réinterprète artistiquement et réimplante du mobilier usagé en fonction des pratiques et des besoins des habitants, pour améliorer leur cadre de vie. C'est d'ailleurs dans les deux sens du terme qu'il faut entendre

cette démarche de réemploi, issue d'un partenariat entre le Service de prévention spécialisée AAE-Dunkerque, l'artiste Catherine Rannou et le collectif d'architectes Aman Iwan, entre autres.

« Si notre protocole, poursuit Patrick Le Bellec, vise à créer des espaces publics et du mobilier urbain propices à la convivialité et générateurs de liens sociaux, cette dynamique de réappropriation répond au besoin de reconnaître et renforcer les compétences existantes, de créer un écosystème solidaire qui puisse générer un modèle économique pérenne, créateur d'emploi. » Ce choix préfigure également la co-construction des projets de renouvellement urbain à venir, en actant la présence de savoir-faire sur le territoire. Avec, pour le responsable de la Mission art et espace public, un but permanent : « œuvrer en faveur de la transformation, en associant les acteurs complémentaires, volontaires et motivés pour le faire ».

www.lescolsverts.com



© VILLE DE SAINT-BENOÎT

SAINT-BENOÎT - LA RÉUNION UN QUARTIER RÊVÉ

Mieux connaître son quartier et l'imaginer tel qu'il pourrait être dans ses rêves. Voilà la double intention partagée avec les élèves des écoles primaires du quartier Labourdonnais - Beaufonds à La Réunion. Une classe de CE2 de l'école André Hoarau a ainsi travaillé sur les relations possibles entre la ville et la rivière des Marsouins, planchant à cette occasion sur leur « ludopark » idéal. Une autre classe s'est penchée sur le patrimoine de Beaufonds dans l'idée de proposer ensuite les futurs aménagements de la jetée du Butor.

Les maquettes réalisées lors d'ateliers à la suite de visites de quartier ont été présentées en juin dernier à l'occasion de la fête de l'école. Signe de la considération que les adultes leur portent, elles prendront place dans la Maison du projet.

VÉNISSIEUX

BONUS
WEB

DE LA PELLICULE AUX FAÇADES

Deux photographes, Lucie Moraillon et Antoine Boureau, se sont installés en résidence aux Minguettes, dans une tour vouée à la démolition : Monmousseau.

Le projet original « L'Atelier-Résidence » est porté par l'association Dialogues en Photographie. Il a réuni, pendant les vacances de la Toussaint 2016, 13 jeunes du quartier, âgés de dix à quatorze ans, au sein d'un atelier de photographie participative. L'intention, simple, était de les initier à la pratique photographique, avant de valoriser leur travail dans l'exposition « Entre les tours » qui s'empare fièrement de l'espace.

Une centaine de tirages photos de grande dimension tapisse désormais les murs de Monmousseau, jusqu'à sa déconstruction, prévue fin 2018. L'expérience, soutenue par le bailleur ICF Habitat, s'inscrit dans l'accompagnement du logement des 197 familles de la tour.

CHACUN SON REGARD

Jour après jour, sous l'œil attentif des deux artistes, chacun a construit sa série personnelle, de la prise de vue au choix des images, en passant par le développement. L'analyse critique

des photos prises la veille, la sensibilisation au cadre et à la lumière ont fait émerger treize expressions personnelles, comme autant de regards particuliers sur le quartier. « *L'important, insiste Lucie Moraillon, était de créer les conditions pour que cette rencontre permette aux adolescents de s'exprimer à travers l'expérience photographique. Ce fut un véritable échange entre eux et nous. Le lien que nous avons tissé avec les habitants est la preuve d'une reconnaissance mutuelle.* »

L'exposition hors les murs gagne même une dimension inédite grâce à l'Union Sociale pour l'Habitat. Entre les Tours fait la une du tout nouveau site internet « Les HLM en Expos », premier musée virtuel du logement social, lancé par l'USH en juin dernier.

La dynamique créative va se prolonger avec le projet Rendez-vous tour Monmousseau autour de portraits d'habitants, toujours avec les jeunes photographes. Lucie Moraillon tient particulièrement, en effet, à construire une continuité, à poursuivre l'expérience et l'inscrire dans la durée : « *Il ne faut pas qu'ils aient le sentiment qu'après avoir fait tout cela, il n'y a aucune suite* », soutient-elle.



DIEPPE LA MÉMOIRE EN MOTS



« Quelles histoires ! », c'est le titre du livre de mémoires de deux quartiers populaires dieppois, Neuville et le Val Duel, en renouvellement depuis 2008. Près de 200 pages pour dire ce que chacun voit, ressent, comprend de l'histoire de son quartier et de ses transformations. Conçu avec soin par les graphistes de « Nous travaillons ensemble », le livre fait la fierté des habitants, de ceux qui le cosignent comme de tous les autres. Il est le fruit d'un partenariat sincère avec les associations locales, les services de la ville et les bailleurs sociaux. Les habitants en ont été évidemment les premiers acteurs et auteurs, constamment motivés par le comédien intervenant Gilbert Rault, agitateur d'idées, créateur de moments de rencontre et de poésie depuis cinq ans dans les quartiers, chef de chœur de cette œuvre à cent voix. Aujourd'hui, tous se retrouvent sur le marché, ou dans des événements de quartier, pour diffuser leur création ; demain, ils en feront le dépôt à la Bibliothèque nationale. Plus tard, il restera comme une mémoire vivante.



© VILLE DE DIEPPE

Performance artistique avec les habitants

BONUS
WEB

NANTERRE À LA FIN, ON DONNE SON AVIS



Lors d'animations festives organisées cet été dans le quartier du Petit Nanterre, les habitants étaient invités à dresser leur bilan du renouvellement urbain. Qu'on se rassure, les avis collectés sont largement positifs. Bien sûr, le temps des travaux n'est pas toujours facile à vivre, mais les habitants adhèrent nombreux aux transformations. Un enthousiaste « *c'est beau ce qu'ils ont fait* » ne le résumait-il pas ? « *Ce qu'ils ont fait* », c'est entre autres une coulée verte. Desservant plusieurs équipements, ponctuée de jeux pour enfants, elle est perçue comme l'une des réalisations phares, « *un aménagement réussi, où il fait bon se balader* ». Les témoignages ne manquent pas, par ailleurs, de voir dans la diversification des logements un apport à « *la bonne dynamique du quartier* » et à son changement d'image. La concertation et l'information sont associées dans un même satisfecit, tant au titre des choix d'aménagement que de la conduite des travaux. Avec le NPNRU, toutes deux reprendront d'ailleurs sous peu leur cours autour du secteur des Potagers et des abords de l'hôpital. En espérant qu'elles contribuent à faire de ces opérations des réussites aussi unanimement reconnues.

PERPIGNAN, CONCERTATION 2.0

La concertation de projets de renouvellement urbain via les réseaux sociaux, c'est possible ? C'est en tout cas le pari fait par la Ville et la métropole de Perpignan en s'associant à la start-up Flucicity, spécialisée dans ce domaine et créatrice du réseau éponyme, afin d'investir ce mode de co-construction innovant. Lancée le 1^{er} septembre, la déclinaison de Flucicity pour les nouveaux projets de renouvellement urbain perpignanais (Diagonale du Vernet, Champs-de-Mars, Gare et Saint-Jacques) permet de recueillir les avis et suggestions des habitants, tout en leur donnant la possibilité de voter pour les propositions d'aménagement formulées. « *Il s'agit d'un outil qui vient compléter l'offre déjà existante en matière de concertation : réunions publiques, ateliers, marches, porte-à-porte...* », précise Olivier Amiel, adjoint au maire de Perpignan chargé de la politique de la Ville.

Pour Julie de Pimodan, co-fondatrice de la start-up, « *l'enjeu de cette démarche inédite est de miser sur l'intelligence collective des habitants pour concevoir avec eux des projets durables et pensés au plus proche de leurs besoins* ». L'objectif est d'atteindre 1 000 utilisateurs au bout des six premiers mois de l'expérimentation.



© MICHEL CLÉMENTZ



© ANAIS GADEAU / VILLE DE LILLE

CULTURE UNE PETITE FOLIE

À l'instar des Maisons de la culture en leur temps, mais sans doute plus faciles à mettre en œuvre, les Micro-Folies permettent d'impulser au moindre coût une dynamique culturelle au sein des territoires, en s'insérant prioritairement dans des équipements existants ou programmés. Elles pourraient donc directement concerner à l'avenir ceux du renouvellement urbain. « *La Micro-Folie fonctionne sur le principe de co-activité autour d'un musée numérique, d'un espace de convivialité, d'une scène et d'un FabLab* », explique Rébecca Bouillou, chef de projet à La Villette, établissement public à caractère industriel et commercial parisien. Porté par le Ministère de la Culture,

l'équipement multi-facettes offre des contenus exceptionnels : 450 chefs-d'œuvre numérisés provenant de partenaires de premier plan, dont une douzaine d'institutions et musées nationaux. Chaque nouvelle Micro-Folie contribue à enrichir un réseau décentralisé, animé par La Villette, en lien avec ses missions d'éducation artistique et culturelle. Depuis l'ouverture de la première à Sevran en janvier 2017, 51 autres sont à l'étude.

Contacts : r.bouillou@villette.com ou c.schinelli@villette.com.

WWW* lavillette.com/micro-folie/

CLICHY-SOUS-BOIS/MONTFERMEIL LA CULTURE N'ATTEND PAS !

À cheval sur les communes de Clichy-sous-Bois et Montfermeil, un nouvel équipement culturel d'envergure à la fois métropolitaine et nationale, les Ateliers Médicis, doit voir le jour à l'horizon 2023. Porté par l'Établissement public de coopération culturelle éponyme, il accompagne la dynamique de mutation profonde que va connaître le secteur dans les années à venir autour d'une future gare du Grand Paris Express. À cette fin, depuis 2016, une démarche de préfiguration a été initiée. Elle se traduit par « *une programmation vivante et variée qui permet d'animer un territoire resté trop longtemps enclavé et délaissé en termes d'offre culturelle* », détaille Olivier Meneux, directeur des Ateliers. Spectacles vivants, performances, balades créatives, interventions architecturales éphémères... Les Temps Suspendus s'adressent à un large public, et en premier lieu aux habitants, avec une double ambition de diffusion et de transmission. La programmation vise aussi à donner à voir, régulièrement, les travaux des artistes accompagnés par les Ateliers Médicis, près de 130 entre 2016 et 2017, car ce rôle de laboratoire de la jeune création demeure une des bases de leur positionnement.

WWW* www.ateliersmedicis.fr



© ATELIERS MÉDICIS



FONDS DE CO-INVESTISSEMENT ANRU

DU NORD AU SUD

Les premiers projets bénéficiant du Fonds de co-investissement de l'ANRU sont désormais sur les rails. Lancé en 2016, ce dispositif incite à l'investissement mixte dans les quartiers par l'engagement de fonds propres de l'Agence aux côtés d'opérateurs privés.

© KREACTION (Illustration non contractuelle)

Le projet de Calais...

© MÉLANIE LAHEY / VILLE DE CALAIS



Le Fonds de co-investissement de l'ANRU, créé pour mettre en œuvre l'axe 2 du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) « Ville durable et solidaire », a identifié à ce jour près de 120 projets répartis dans toute la France. L'instruction de ces dossiers est en cours à des stades d'avancement très différents et trois premières opérations ont été conclues entre mai et octobre. « Elles répondent au double critère d'éligibilité du PIA, détaille Fabrice Amic, directeur des acquisitions et de la gestion d'actifs du Fonds de co-investissement ANRU : elles sont situées dans des quartiers de la politique de la Ville, ou à proximité immédiate, contribuant à la diversification fonctionnelle et à la restauration de l'attractivité ; elles sont réalisées en co-investissement avec des opérateurs privés dans le respect de la notion d'investisseur d'intérêt général avisé ».

OPÉRATIONS PIONNIÈRES

À Calais, quartier Fort Nieulay - Cailloux - Saint-Pierre, le Fonds de co-investissement

participe à la création de la résidence services seniors « Le Fil de Soie ». Bâtie sur une ancienne friche industrielle pour contribuer au renouveau du quartier, elle comprendra 115 appartements sur 6 300 m² environ et 800 m² d'espaces communs. La résidence a été achetée en VEFA au promoteur Nexity et sera exploitée, à compter de sa livraison au deuxième trimestre 2019 (la première pierre a été posée le 20 octobre), par Domitys, leader du marché. Elle a été acquise pour 15 M€ environ par une SCI composée de JMF Conseil (holding regroupant certains actionnaires de Domitys), comme actionnaire majoritaire (55%), de la Caisse des Dépôts (22,5%) et de l'ANRU (22,5%).

Le Fonds est également intervenu à Marseille, dans le secteur Centre-Ville - Canet - Arnavaux - Jean Jaurès. Il s'agit d'une opération d'environ 2 800 m² de bureaux en blanc, c'est-à-dire sans utilisateur final pré-identifié. Ces locaux, situés dans un immeuble emblématique, Le Castel, qui fait actuellement l'ob-

jet d'une réhabilitation lourde (livraison prévue fin 2018), permettront l'implantation de nouvelles activités économiques dans le quartier. Cet investissement de près de 11 M€ a été réalisé par une société composée d'un OPCI* de Groupama Gan REIM (70 %), de la Caisse des Dépôts (15%) et de l'ANRU (15%).

Et ce n'est qu'un début : d'autres opérations vont suivre très prochainement. Corinne Bertone, directrice du Fonds de co-investissement de l'ANRU, confirme que son équipe travaille actuellement sur un troisième projet concernant une opération mixte, commerce et bureaux. « À elles seules, relève-t-elle, ces opérations pionnières illustrent la manière dont la recherche d'un impact positif systématique sur les quartiers prioritaires et leurs habitants peut prendre la forme d'opérations très différentes en termes de taille, de typologie, de nature des co-investisseurs... ».

* Organisme de placement collectif immobilier

... et celui de Marseille

© VIEWS MULTIMÉDIA



© FABRICE AMIC / ANRU



CONVENTIONS, PREMIÈRES SIGNATURES !



Le NPNRU a franchi ces derniers mois un nouveau cap majeur, avec la signature des quatre premières conventions de renouvellement urbain.

La quasi totalité des protocoles de préfiguration sont, par ailleurs, déjà validés.

LES CHIFFRES

EN NOVEMBRE 2017
(SUR 116 PROTOCOLES ATTENDUS AU TOTAL)

85 protocoles signés 

25 validés en Comité d'Engagement

5 examinés en RTP
(Réunions de travail partenariales)

1 en cours d'élaboration

5 conventions NPNRU signées 

> RENNES

> PAU

> VIERZON

> CHALONS-
EN-CHAMPAGNE

> POITIERS

Quartier du Blosne,
Rennes



© RENNES MÉTROPOLÉ

RENNES MAUREPAS, LE BLOSNE, VILLEJEAN

INTERACTIONS MÉTROPOLITAINES

Une première étape de contractualisation du NPNRU de Rennes avait été franchie avec la signature du protocole de préfiguration en 2015. Le « protocole d'engagement pour le renouvellement des quartiers d'intérêt national et régional de Rennes Métropole » (Maurepas, le Blosne, Villejean), signé le 16 février 2017 lors d'une visite du Président de la République à Rennes, et la convention avec l'ensemble des partenaires actent désormais un soutien financier de l'ANRU.

Au-delà d'interventions d'aménagement urbain, de requalifications d'espaces publics et d'équipements, le projet de Rennes mobilise un ensemble de dispositifs situés à l'articulation des politiques de l'habitat, des transports, du développement durable et du développement économique. Il met en œuvre des leviers innovants qui interagissent les uns avec les autres

à différentes échelles territoriales : diversification des statuts et des usages, démarche expérimentale du loyer unique, dispositif d'attribution spécifique dans le cadre de la Convention Intercommunale des Attributions. Pour cela, le projet s'appuie sur un partenariat solide avec les organismes Hlm, porteurs des investissements à hauteur de 50% du projet, soit 81 millions d'euros, sur leurs fonds propres.

À l'horizon 2026, l'enjeu est d'avoir stoppé le phénomène de concentration de la pauvreté pour retrouver dans ces quartiers une certaine diversification dans l'accueil des ménages de la métropole. Conçu comme une condition du développement harmonieux de l'agglomération, le projet permettra à la fois d'accueillir de nouveaux habitants et de maintenir sur place des ménages aux revenus modestes dans des conditions équitables.



POITIERS LES COURONNERIES

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR

Atypique, le quartier des Couronneries l'est à plus d'un titre. Conçu comme un second centre-ville, il intègre dès l'origine, dans un environnement très paysagé, 30% de logements privés, les équipements publics d'une vie de quartier, un tissu économique important et diversifié. Or, voilà une dizaine d'années, des dégradations ont commencé à l'affecter. Mais, il est encore temps d'apporter des réponses adaptées : c'est le sens du projet développé au titre du NPNRU.

L'accent est mis sur le renforcement des complémentarités avec Grand Poitiers. Dans ce but, des équipements publics à vocation intercommunale verront le jour, notamment dans la sphère culturelle. Par exemple, l'École européenne supérieure de l'image sera relocalisée dans le quartier ainsi qu'une antenne du conservatoire de rayonnement régional, ou encore le centre d'animation des Couronneries. Une Résidence Habitat Jeunes dernière génération sera aussi réalisée, remplaçant la résidence actuelle devenue obsolète. Côté habitat social, une Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) qui fera suite à la convention existante depuis 2013, a été stipulée dans le cadre du NPNRU. Elle confortera la mixité sociale localement et à l'échelle du Grand Poitiers.

Ce sont aussi près de 1 800 logements sociaux qui seront réhabilités dans le cadre de ce projet urbain. Des démolitions très ciblées – 45 logements en tout – permettront un nouveau maillage d'espaces publics, la promotion des circulations douces ou la pacification des grands axes de circulation.

VIERZON SELLIER, LE COLOMBIER

ÇA VIENT DU CŒUR

Issue d'un riche passé industriel, la deuxième ville du Cher souhaite aujourd'hui combattre la paupérisation de son centre-ville. Le nouveau programme de renouvellement urbain portera sur le cœur de ville, mais aussi sur plusieurs quartiers populaires, afin de poursuivre le travail engagé sur le nord de son territoire. Avec le premier programme de rénovation urbaine, les quartiers Sellier et du Colombier, deux quartiers de type grands ensembles, ont aujourd'hui retrouvé un cadre de vie apaisé et mieux doté en services.

Les enjeux d'égalité des territoires sont au cœur de la démarche de Vierzon. Forts des travaux menés avec les partenaires pendant la préfiguration, les acteurs sont aujourd'hui tournés vers l'action. En étant l'une des premières villes à signer sa convention NPNRU en juin 2017, Vierzon s'est inscrite dans une dynamique de territoire et

s'est dotée de nouveaux outils.

Certaines des 23 opérations prévues sont d'ores et déjà lancées. La première consiste en la démolition d'un îlot désaffecté et largement insalubre situé en plein centre-ville, l'îlot Brunet-Rollinat, afin de réaliser une place paysagère. Des logements sociaux, des lieux de vie et de détente agrémenteront l'ensemble, qui ouvrira le cœur de ville sur les cours d'eau qui la traversent. Des actions en faveur des commerces et une OPAH compléteront la démarche.

Ce type de démarche originale aux actions coordonnées devrait être au cœur des débats que souhaite organiser à Vierzon Nicolas Sansu, le maire, avant la fin de l'année. Les élus de villes confrontées à des problématiques analogues et porteurs du même type de projets y seront conviés.

PAU SARAGOSSE UN NOUVEAU SOUFFLE !

Opération de logements neufs
Villa du Midi



© AGENCE FLINT / BÉARNAISE HABITAT

À travers un projet basé sur la trame urbaine existante, il s'agit de révéler les potentiels urbains, économiques et environnementaux du quartier. Le PRU propose d'intervenir sur l'attractivité résidentielle, la création d'un nouveau cœur de quartier conçu comme un lieu partagé par les habitants, l'aménagement d'espaces publics de qualité, la requalification des équipements publics...

Le renouvellement urbain s'appuie également sur la volonté de faire de Saragosse le premier éco-quartier de l'agglomération paloise. L'excellence environnementale constitue donc un enjeu fort dans sa valorisation.

La deuxième convention pluriannuelle du NPNRU a été signée le 29 juin 2017 entre la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, l'ANRU et ses partenaires. Elle marque le lancement d'un projet ambitieux chiffré à 127 M€ pour lequel François Bayrou, maire de Pau, souhaite « agir fort sur un temps court ».

Le projet de renouvellement du quartier Saragosse permettra de transformer en profondeur l'image du quartier. Intégré au projet Pau 2030, le quartier bénéficie d'une localisation stratégique pour être un moteur du cœur d'agglomération.

L'ensemble du projet urbain s'articule avec les actions sociales et économiques portées dans le Contrat de ville. Le défi majeur pour Saragosse est d'agir en intégrant au cœur du projet une politique de lien social. Elle se concrétisera d'ailleurs d'emblée par une forte mobilisation citoyenne afin que les habitants puissent être acteurs de la transformation à venir. En complément, le PIA « Ville durable et solidaire » a été utilisé comme levier d'accompagnement du PRU dans l'amélioration de la qualité de vie des habitants, et notamment des personnes âgées (voir magazine n° 8), en plaçant l'innovation sociale et environnementale au cœur du projet.

RETOUR SUR LES JÉRU SCÈNE OUVERTE

Les Journées nationales d'échanges des acteurs du renouvellement urbain (Jéru), organisées les 5 et 6 juillet derniers, ont mis l'accent sur la co-construction. Un format innovant dont la valeur ajoutée se révèle pleinement au fil des mois.

Donner la parole à l'ensemble des acteurs du renouvellement urbain, afin que tous partagent leurs pratiques et s'enrichissent de leurs expériences. Le pari paraissait ambitieux. En juillet dernier, les Jéru l'ont relevé en toute humilité. « *Des élus aux habitants en passant par les techniciens, les architectes et les bailleurs, tout le monde a répondu présent pour venir parler aussi bien des sujets vertueux que des difficultés* », constate Laila Guillot, chargée de mission territoriale à l'ANRU. Les appels à contribution lancés en amont de l'évènement avaient laissé présager cette réussite, et l'originalité des espaces de dialogue offerts l'a concrétisée.

UNE FORME PLÉBISCITÉE

L'expérience proposée a séduit. Eric Lambert, directeur des projets renouvellement urbain à Angers Loire Métropole reconnaît « *une forme d'organisation très habile. D'ordinaire, on s'exprime sur des formats courts qui*

limitent considérablement les possibilités d'approfondissement des sujets. Là nous avons pu présenter nos actions et échanger sur nos pratiques ».

Au-delà de la forme, le schéma collaboratif a prouvé sa pertinence sur le fond. « *En optant pour cette forme participative, fil rouge de ces Jéru, nous avons pu donner aux acteurs locaux qui portent les projets une place décisive et mettre en avant l'intelligence collective. La richesse des initiatives présentées, la diversité des intervenants mais aussi la qualité des échanges ont permis d'illustrer le foisonnement et le dynamisme du renouvellement urbain. Cet événement permet aussi de mesurer à quel point la transformation des quartiers passe par un travail partenarial, sachant rassembler une myriade d'acteurs qui partagent une vraie ambition pour leur territoire* », insiste Simon Brochut, chargé de mission animation des acteurs à l'ANRU. Sachant que

les acteurs se sentent parfois isolés, Laila Guillot a vu, durant ces journées, « *des liens se créer et des coordonnées s'échanger, parce que nous avons tous besoin du partage d'expériences pour avancer* ». Reste à trouver comment prolonger l'élan né à cette occasion. Eric Lambert veut croire en « *l'émergence de nouveaux outils participatifs ou l'organisation de temps de rencontres thématiques ou géographiques* ».

Message reçu pour Simon Brochut : « *les Jéru sont certes un temps de partage unique, une remontée d'expériences à l'échelle nationale qui inspire l'ensemble des parties prenantes. Mais l'enjeu, désormais, c'est de continuer à explorer ces formes participatives pour libérer la parole, comprendre les clefs des succès mais aussi les raisons d'un échec, et surtout susciter des échanges pérennes, des réseaux, des communautés de pratiques qui doivent vivre au-delà du simple évènement et que nous pourrions accompagner* ».

« Nous reprendrons la parole avec plaisir »

André Leconte est président du Conseil citoyen de Vénissieux. En prenant la parole lors de la dernière édition des Jéru, il estime avoir « *pu montrer à tous que les Conseils citoyens existent et qu'ils sont de véritables forces de proposition* ». Une occasion rare et bénéfique. « *Ce type de rencontres nous permet de mieux comprendre ce qu'est un projet de renouvellement urbain* », affirme-t-il. Convaincu qu'en partageant la parole, ces journées ont prouvé « *qu'on ne peut avancer que tous ensemble* ». Aujourd'hui, il brûle d'impatience de retrouver un espace d'expression.

BONUS
WEB

S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS

SOISSONS DU BOIS AU LIVRE

Créée en 2015, l'association Sève-le Bois de Deux Mains, basée à Soissons, gère depuis près de deux ans un chantier d'insertion qui s'appuie sur le recyclage du bois. Au sein des ateliers, meubles, palettes, portes, fenêtres trouvent une seconde vie : mobilier, œuvres d'art, objets de décoration... « *Notre crédo est l'originalité* », résume Benoît Renard, président de l'association qui a déjà intégré une quarantaine de salariés dans ses chantiers. Si le bois demeure le matériau de prédilection, il inspire une filiation inattendue avec le livre, et il ne s'agit pas de pâte à papier. Certes, les ateliers fabriquaient déjà des boîtes à livres, celles qu'on découvre au coin d'une rue et qui offrent en libre-service leur contenu aux passants. Mais, l'attrait pour la lecture « *facteur d'accès à la culture pour les salariés* », insiste le président, s'est doublé grâce à l'aide de

ses partenaires, Ville et Recyclivre (entreprise de collecte et de vente solidaire de livres), d'un intérêt pour « l'exploitation » du livre sous toutes ses formes : collecté, vendu, diffusé gratuitement dans les boîtes à livres, transformé en sculptures ou en origamis pour les invendus...

La nouvelle activité revendique l'ancrage culturel caractéristique depuis toujours de l'association. Ce qui n'interdit pas de voir, dans cette aventure, une perspective de chiffre d'affaires accru, gage de pérennité pour Le Bois de Deux Mains. L'association ambitionne d'ailleurs d'accéder très bientôt au statut d'entreprise d'insertion.

www.seve-mobilier.fr/le-bois-de-deux-mains/



© GRAND BESANÇON

Le Fablab du projet

AMI ANRU+

LA PLANOISE À L'ÂGE DU NUMÉRIQUE

À la Planoise, la population est jeune et familière des nouvelles technologies. Le collège fut, lui, un des premiers établissements scolaires connectés de France. Pourtant, une majorité d'habitants reste exclue de l'accès au numérique et le quartier pâtit d'une image de territoire introverti, en marge de son temps.

En initiant le projet « Planoise, quartier d'excellence numérique », l'agglomération du Grand Besançon entend lui donner les moyens de faire valoir ses atouts. « *Désormais, tout ce qui touche à l'innovation numérique est testé dans ce quartier. De fait, Planoise deviendra un territoire moteur pour l'agglomération* », résume Christophe Dollet, chargé de mission smart city au Grand Besançon.

Le projet se décline en trois axes : l'économie pour attirer des entreprises du numérique dans le quartier ; l'éducation en multipliant les passerelles entre le Fablab et les établissements scolaires, et le renforcement du pouvoir d'agir des habitants. De tous les habitants. Ainsi, d'ici peu, les personnes âgées hébergées dans la résidence autonome du quartier expérimenteront des technologies émergentes vitales pour maintenir les liens avec leur famille ou optimiser le suivi de leur santé.

Dans le sillage de ces initiatives, le lieu totem du numérique Bisontin est implanté à la Planoise, sur 1 500 m². Les « fabriques du 10 » accueillent une école de codage labellisée « grande école du numérique » ouverte à tous, un Fablab, et un centre d'affaires. L'écosystème, déjà opérationnel, témoigne du changement en cours dans le quartier, dont l'identité numérique commence même à s'imposer à l'échelle de l'agglomération.



Cérémonie de remise des prix pour l'édition 2017 du concours « S'engager pour les quartiers »

© ANRU / MYLI BOURGAULT

40 ANS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

ENTRE BILAN ET PERSPECTIVES

BONUS
WEB

La politique de la Ville souffle ses quarante bougies. Quatre décennies d'action et d'engagement dans les quartiers, auprès de leurs habitants. Les célébrations qui se succéderont, partout en France, jusqu'à l'été 2018, feront la part belle aux témoignages, tout en dessinant le futur de la géographie prioritaire.

Entretien avec Sébastien Jallet, commissaire général délégué à l'égalité des territoires, directeur de la Ville et de la Cohésion urbaine au CGET

La politique de la Ville fête ses 40 ans d'existence. Quel est le sens de cette célébration ? Comment se concrétise-t-elle ?

1977 marque le lancement des opérations « Habitat et vie sociale », destinées à lutter contre les premiers dysfonctionnements des grands ensembles. C'est le début de l'action publique en faveur du développement social, urbain et économique des quartiers de la politique de la Ville. Alors que la situation de ces territoires demeure difficile, il ne s'agit pas de célébrer un anniversaire mais de « faire parler les quartiers » et d'en parler à la société dans son ensemble, pour faire changer le regard qu'on leur porte.

Lancés le 6 octobre à Aubervilliers en présence des ministres Jacques Mézard et Julien Denormandie, les « 40 ans » vont mobiliser les territoires et donneront lieu à l'organisation d'événements et d'initiatives d'octobre 2017 à juin 2018. L'objectif est de montrer, à travers des témoignages et des illustrations concrètes, ce que la politique

de la Ville a apporté aux habitants des quartiers, aux politiques publiques et à la société française en général. Ce regard rétrospectif va contribuer aussi à alimenter la réflexion sur l'action à mener aujourd'hui.

Que dire, s'il fallait les résumer brièvement, de ces 40 années et des idées majeures qui les ont émaillées ?

Il est difficile de résumer l'action de cette politique en quelques mots. Elle a en permanence cherché à adapter les réponses publiques au plus près des besoins de ces quartiers, qui concentrent beaucoup de difficultés, en intervenant à la fois sur l'amélioration du cadre de vie et l'accompagnement social des habitants : éducation, emploi, santé, développement culturel, prévention, lutte contre les discriminations... Contemporaine de la décentralisation, elle est d'essence territoriale et partenariale, à travers notamment la signature de contrats de ville et de conventions de renouvellement

urbain avec les élus locaux. Enfin, elle fait confiance à la société civile et a toujours appuyé fortement l'action des associations sur le terrain.

À quoi correspond le label « 40 ans de politique de la Ville, inventons les territoires de demain » créé à l'occasion de cet anniversaire ?

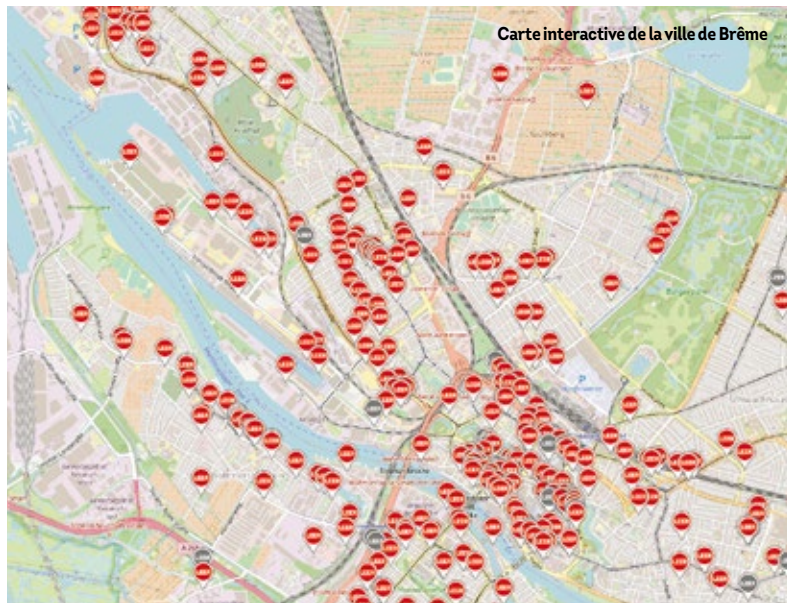
Ce label vise à mettre en valeur des initiatives proposées par de grands réseaux nationaux ou par des porteurs de projets dans les territoires — collectivités locales, associations, Conseils citoyens, etc. — mettant en valeur les témoignages des habitants et des bénéficiaires de la politique de la Ville ou montrant les transformations urbaines ou sociales de cette dernière sur un territoire donné. Cela peut concerner également des manifestations culturelles ou des échanges d'expériences avec d'autres villes européennes.



URBACT

PARTAGES AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Programme européen d'apprentissage et d'échange promouvant le développement urbain intégré, URBACT permet aux villes de se constituer en réseaux. Illustration avec deux initiatives relatives au renouvellement urbain soutenues par le programme.



Carte interactive de la ville de Brême

© LEER

ALLEMAGNE

CHASSEURS DE VIDES

« Leerstandsmelder » — littéralement, le « détecteur de poste vacant », entendre ici « de délaissés urbains » — est le fruit d'une initiative privée lancée à Hambourg en 2010. Cette plateforme web, qui s'étend aujourd'hui à plusieurs pays d'Europe, permet à des contributeurs référencés, sur un principe participatif, de localiser sur carte les espaces et bâtiments vacants de leur agglomération. Les profils des utilisateurs sont variés : des associations et habitants engagés qui souhaitent mettre en évidence les lieux inexploités afin de pousser les pouvoirs publics à en faire meilleur usage, jusqu'aux entrepreneurs, commerçants ou porteurs de projet à la recherche d'un lieu pour leurs activités, en passant par les collectivités elles-mêmes.

« Cet outil collaboratif a été conçu pour être très simple d'utilisation », explique Oliver Hasemann, co-fondateur de l'agence ZZZ, basée à Brême — où le

Leerstandsmelder est actif depuis 2012 — et spécialisée dans la mise en relation entre pouvoirs publics et utilisateurs potentiels d'espaces vacants, afin de participer à la revitalisation des secteurs dégradés. « Petit à petit, les contributions permettent de constituer une base de données collective, libre d'accès, incluant des photos, des commentaires et des suggestions pour valoriser ces espaces ».

Depuis 2012, près de 900 bâtiments et terrains industriels ont été recensés à Brême, via la carte interactive. Nombre d'entre eux ont été démolis ou réhabilités et remis sur le marché. « L'un des avantages de cet outil, c'est que des villes aux profils très différents ont pu se l'approprier, précise Oliver Hasemann. Chacune d'entre elles, par son exemple, en aide d'autres à se lancer dans l'aventure ».

BELGIQUE

RÉNOVER LAGEWEG : L'AFFAIRE DE TOUS

Anvers connaît actuellement une forte croissance démographique. Face à cette dynamique, la municipalité souhaite inciter les nouveaux habitants à s'installer dans les quartiers en périphérie du centre, qu'elle réaménage, pour ce faire, en profondeur. Cette démarche s'appuie sur des territoires pilotes. Parmi eux, Lageweg, un ancien site industriel. Morceau de ville hybride, le quartier mêle usines, bureaux, écoles, hautes tours d'habitation, pavillons et espaces verts dégradés. La Ville encourage les propriétaires fonciers et les différents usagers locaux — habitants, entrepreneurs... — à collaborer pour bâtir ensemble un nouveau Lageweg, doté d'activités économiques diversifiées, de logements et d'espaces publics renouvelés. Elle met donc à disposition outils et dispositifs participatifs : réunions d'échanges thématiques, ateliers coproduits de design urbain, maquette virtuelle interactive, visites de terrain... « Cette démarche, petit à petit, convainc les propriétaires fonciers des bénéfices d'un travail collaboratif, explique Veva Roesems, chargée de communication à la Ville d'Anvers. Nombre d'entre eux ont signé une déclaration d'engagement pour contribuer aux fonds mobilisés pour le projet de renouveau de Lageweg ».



© JASPER LEONARD

Terrain privé, quartier Lageweg, Anvers

SUIVEZ LE GUIDE !

INNOVER DANS LES QUARTIERS



À TÉLÉCHARGER
sur www.anru.fr
rubrique
« publications »